

« Les P'tits Drôles », épisode 12 : le phare de Cordouan

Dans ce nouvel épisode, nos journalistes Marine et Pycou amènent les kids à la découverte du plus majestueux des phares français

Il a plein de surnoms, tous plus nobles les uns que les autres. Cordouan, c'est le phare de la démesure. Il a été appelé « le Roi des phares », « le Phare des rois » ou encore « le Versailles des mers ». On y trouve des boiseries, des sculptures, du marbre et toutes sortes d'ornements magnifiques. Et surtout, il y a l'appartement du roi et même une chapelle... Et pourtant, jamais aucun roi n'y a mis le moindre orteil !

Mais au fait, qu'est-ce qu'un phare ? Et pourquoi Cordouan a-t-il été construit à cet endroit il y a quatre siècles, dans l'océan Atlantique, à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde. Nos journalistes Marine et Pycou, en une dizaine de minutes, tenteront de répondre à toutes les questions des plus jeunes sur le sujet, puis

ils passeront le micro à une reporter en herbe, Romane, qui interrogera Pierre Cordier, gardien du phare de Cordouan.

Histoire, signature lumineuse, visites... Le 10^e phare le plus élevé du monde n'aura plus de secret pour vous ! Mais avez-vous bien tout retenu ? Pour en être sûr, répondez au quiz final et surprenez vos amis !

Les P'tits Drôles, ce sont 15 épisodes thématiques spécialement pensés pour les enfants et diffusés chaque mercredi de l'été sur SudOuest.fr et toutes les plateformes d'écoute : Deezer, Spotify, Apple Podcasts, Google Podcast... Un moyen détourné et ludique d'en apprendre plus sur la culture et les spécificités du Sud-Ouest, à consommer et partager sans modération !

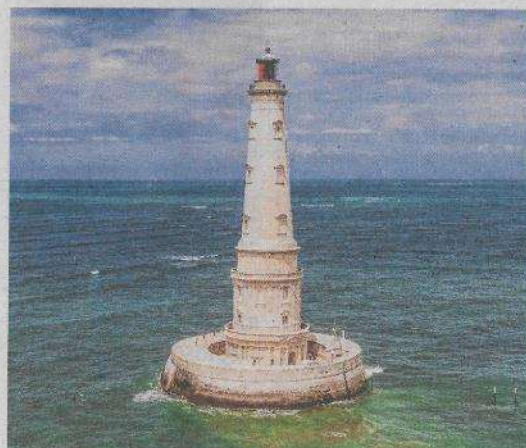
Si vous les avez manqués, filez

écouter nos précédents épisodes sur Fort Boyard, Cro-Magnon, l'ours des Pyrénées, le parler du Sud-Ouest et bien d'autres encore ! Et dans le prochain épisode, préparez vos papilles, nous partirons au Pays basque à la découverte du piment d'Espelette.

Cet été, les podcasts de « Sud Ouest », ce sont aussi « En rouge et blanc », sur les fêtes de Bayonne, « Témoins de passages » sur la transmission intergénérationnelle et « Femmes d'ici », sur les petites et grandes oubliées de l'Histoire de la région. À découvrir sur SudOuest.fr à la rubrique « podcasts ».

Sur sudouest.fr

À écouter en flashant ce QR code



Le Roi des phares, le Phare des rois, découvrez Cordouan !

GUILLAUME BONNARDIER / SUD OUEST

Sud-Ouest du 10 août 2022

5 choses à savoir sur... LE PHARE DE CORDOUAN

400 ans d'histoire

Celui que l'on surnomme le « Roi des phares » est un chef-d'œuvre d'architecture classé à l'Unesco. Construit il y a plus de quatre siècles sur un plateau rocheux en mer, il doit sa superbe aux ouvriers et aux artisans d'art qui œuvrent à sa restauration perpétuelle.

Un phare, des vies

Il est le dernier des phares des côtes de France encore habité toute l'année : quatre gardiens se relaient jour et nuit pour assurer son entretien et livrer tous ses secrets aux visiteurs.

Au sommet, une vue époustouflante

Le panorama se mérite : il faut courageusement gravir les 301 marches du géant des mers pour savourer la vue sur l'estuaire de la Gironde.

Un puissant faisceau lumineux

La beauté du phare ne doit pas éluder sa fonction première : sa lanterne, équipée d'une ampoule de 250 watts avec une portée lumineuse de près de 40 km, est le repère absolu des marins naviguant dans l'estuaire.

Le phare s'écoute

Pour mieux connaître le phare de Cordouan tout en vous amusant, écoutez les P'tits Drôles, le podcast spécialement pensé pour les enfants. Chaque mercredi de l'été, un nouvel épisode est à retrouver sur SudOuest.fr et toutes les plateformes d'écoute : Spotify, Deezer, Apple Podcasts, Google Podcast...

Sud-Ouest du 1^{er} août 2022



Lors de la visite officielle à Cordouan.

PHOTO SMIDDEST

Mercredi 19 octobre, la préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine, assistée par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), la Direction interrégionale de la mer Sud Atlantique, le Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire (Smiddest) le Département de la Charente-Maritime et le Département de la Gironde ont signé une convention de partenariat pour la mise en œuvre du plan de gestion du phare de Cordouan. Elle a pour objet d'organiser le suivi du bien, inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis le 24 juillet 2021 et la gouvernance et les modalités pratiques de sa gestion pour en protéger la Valeur universelle exceptionnelle (Vue), conformément à la Convention du patrimoine mondial. Il appartient à l'État et aux collectivités de

veiller à la conservation de ce monument exceptionnel et de le faire rayonner sur le territoire et bien au-delà. C'est tout le sens du plan de gestion, élaboré pour gérer durablement le monument, à moyen et long terme, afin de le préserver, et aussi de transmettre aux futures générations les valeurs associées à ce précieux héritage. Les onze communes concernées par la zone de protection autour du phare, appelée « zone tampon » sont Le Verdon-sur-mer, Soulac-sur-mer, Grayan-et-L'Hôpital, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan, Vaux-sur-mer, Saint-Palais-sur-mer, Saint-Augustin, Les Mathes-La Palmyre et La Tremblade.

Le plan de gestion du phare est consultable sur le site Internet de l'Unesco.

Journal du Médoc du 28 octobre 2022

LE VERDON-SUR-MER.

Jephan de Villiers expose au phare de Cordouan

Le Smiddest (Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde) a donné carte blanche au sculpteur Jephan de Villiers, dont l'exposition « Anges de mer et veilleurs du bord du monde », est à découvrir au phare de Cordouan jusqu'au 31 octobre 2022.

Artiste et poète, l'œuvre de Jephan de Villiers amène le visiteur dans un monde imaginaire où l'homme et la nature ne font qu'un. Une invitation à quitter notre quotidien pour plonger dans une civilisation imaginaire. « En guetteur de mémoires des mondes oubliés, il arpente forêts

et rivages dans une solitude voulue et tranquille. L'estuaire de la Gironde constitue un lieu extraordinaire pour provoquer cette rencontre primordiale entre l'Homme et la Nature. Sous ses doigts, les matériaux se transforment pour devenir des personnages à part entière, un peuple d'"âmes-oiseaux" au regard lucide et inquiet à la fois. »

Faites d'écorce, de capsules d'œufs de raies, de châtaignes d'eau ou de laisses de mer, ses créations ont trouvé refuge pour quelques mois à Cordouan.

Gaël MOIGNOT

Journal du Médoc du 22 juillet 2022

L'aura du phare de Cordouan reste intacte

La dernière assemblée générale de l'association qui veille à la pérennité du phare de Cordouan a attiré du monde. Un engouement amplifié par le récent classement du bâtiment par l'Unesco

Depuis le 24 juillet 2021 et son classement au patrimoine mondial de l'Unesco en Chine, le phare de Cordouan a pris une ampleur internationale. Sa candidature, portée par le Syndicat mixte pour le développement durable de l'Estuaire de la Gironde (Smiddest), l'association des phares de Cordouan et de Grave, la population, l'ensemble des structures politiques et territoriales, et même par le président de la République Emmanuel Macron, a été couronnée de succès. Chacun peut se prévaloir d'avoir apporté sa pierre à l'édifice. C'est donc très légitimement que l'assemblée générale de l'association des phares de Cordouan et de Grave, présidée par Jean-Marie Calbet a rassemblé des personnalités médiocaines de tous bords, samedi dernier.

Jean-Marie Calbet a tenu à associer ses prédécesseurs à l'œuvre de sauvegarde de Cordouan, menacé d'abandon. L'Association de sauvegarde du phare de Cordouan, créée en 1981, ayant accompli sa mission de mobilisation et confié les rênes au Smiddest et à l'État, reste vigilante et active. Elle a changé de nom pour devenir l'Association des phares de Cordouan et de Grave et s'est parée d'un nouveau logo. Le phare de Grave, en pleine mutation, sert de plateforme terrestre promotionnelle de Cordouan sous forme de musée. Des visites et des animations le font vivre.

Glorieuse promotion

Le public de l'assemblée générale a pu applaudir l'intervention de Pascale Got, présidente du Smiddest, à Fuzhou en



Dix mois après le classement du phare au patrimoine mondial de l'Unesco, l'association des phares de Cordouan et de Grave tenait son assemblée générale. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

Chine lors de la 44^e session du patrimoine mondial de l'Unesco, ainsi que la proclamation du classement.

Cette glorieuse promotion n'est, de l'avis de tous, pas considérée comme un point final

Cette glorieuse promotion n'est, de l'avis de tous, pas considérée comme un point final. Au contraire elle engage davantage. Les projets se multiplient au phare de Grave selon un programme de travaux encore en cours. Une nouvelle redistribution des espaces est déterminée par l'extension de la superficie. La réouverture

au public du phare de Grave est prévue début août et l'inauguration officielle à l'automne. Les Nuits au phare sont programmées les 20 juillet et 11 août. Les visites et événements culturels et culturels (dans la chapelle royale) à Cordouan sont quant à eux lancés.

Un bicentenaire à venir

À l'horizon 2023 se profile un anniversaire remarquable. « C'est en 1823 qu'Augustin Fresnel a installé sa première optique expérimentale au sommet du phare de Cordouan, rappelle Jean-Marie Calbet. Il convient donc de célébrer dignement cette date. L'association des phares de France, le Smiddest et l'Association internationale de signalisation maritime (NDLR :

dont le secrétaire général Francis Zachariae était présent à l'assemblée générale et a remis un cadeau à Jean-Marie Calbet) y travaillent avec nous. »

Le président du parc naturel régional du Médoc (PNR), Henri Sabarot, également présent a souligné sa fierté : « À ma connaissance, je suis le seul président dont le PNR réunit trois monuments classés à l'Unesco : le phare de Cordouan, la basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres et Fort Médoc », a-t-il remarqué.

Quant à Jacques Bidalun, maire du Verdon et interprète des Verdonnais, il prévient ceux qui voudraient le revendiquer : « Le phare de Cordouan est cadastré parcelle n°1 du Verdon-sur-Mer. »

Maguy Caporal

PATRIMOINE

Le phare de Cordouan à découvrir entièrement restauré dès avril

À l'occasion des Journées européennes des métiers d'art, l'édifice classé à l'Unesco va se dévoiler dans tout son éclat d'origine

Le roi des phares va enfin briller de tout son lustre d'antan. Au terme d'une campagne de restauration commencée en 2013, Cordouan va rouvrir, le 2 avril prochain, dans une configuration que les contemporains ne lui ont jamais connue. Les travaux qui s'achèvent à la fin du mois de mars ont mobilisé les collectivités (Région, Départements de la Gironde et de la Charente-Maritime) ainsi que l'État, à raison de 900 000 euros par an, à la fois pour l'intérieur et l'extérieur. Entre-temps, l'édifice a reçu le précieux label Patrimoine mondial de l'Unesco, en juillet dernier.

Mais qu'est-ce que Cordouan peut bien donner à voir de

plus ? « Nous invitons tout le monde à venir visiter l'intérieur, qui a beaucoup changé », promet Florie Alard, conservatrice du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

« Un bijou »

Les travaux ont porté sur l'appartement du Roi, la surélévation du XVIII^e siècle, l'appartement de l'ingénieur... et, « nouveauté » pour les visiteurs, sur le vestibule ainsi que sur la chapelle. « C'est une redécouverte, car ces deux pièces étaient couvertes de badigeons de peinture. On ne les voyait plus dans leur éclat et leur harmonie visuelle d'origine », explique Florie Alard.

Les travaux de restauration menés ont permis de réparer ces outrages. À partir du samedi 2 avril, une date qui coïncide avec les Journées européennes des métiers d'art, il sera possible de découvrir le phare de Cordouan comme ses concepteurs l'avaient imaginé. « Les pièces qui ont été restaurées retrouvent vraiment toute leur aura », poursuit Florie Alard. En les visitant, on se rend compte de la qualité de l'architecture du XVII^e siècle. Et du fait que le phare a été construit comme un palais au milieu des mers. Le plus incroyable, c'est que ces pièces n'étaient pas destinées à être visitées, alors qu'elles sont un bijou de cette période. »

Gwenaél Badets



La campagne de restauration lancée en 2013 est arrivée à son terme. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / « SUD OUEST »

Visite : 7 euros en basse saison, 15 euros du 1^{er} juillet au 15 septembre. Navettes au départ du Verdon-sur-Mer (40 euros) ou de Royan (44 euros en basse saison, 48 euros l'été). Plus d'informations sur le site www.phare-de-cordouan.fr

Sud-Ouest du 11 mars 2022

LE VERDON-SUR-MER.

De nombreux projets pour les phares

L'assemblée générale 2021 de l'association des phares de Cordouan et de Grave s'est tenue ce samedi 7 mai au Verdon-sur-mer dans la salle... Cordouan. Une quarantaine de chaises avait été préparée, mais il a fallu en récupérer d'autres et il en manquait encore pour accueillir les 90 personnes présentes. À cette occasion, plusieurs élus avaient aussi fait le déplacement. Jean-Marie Calbet, président de l'association, a présenté le compte rendu moral de l'année écoulée. 2021 a été marquée, faut-il le rappeler, par l'inscription du phare de Cordouan au patrimoine mondial de l'Unesco. « C'est l'événement majeur, celui qui nous a apporté reconnaissance et fierté », indiquait-il en guise d'introduction, avant d'ajouter que « tous les voyants étaient au vert pour pressentir ce résultat, mais tant que le verdict n'était pas tombé, chacun d'entre nous avait en lui une petite part d'appréhension ». Un film de quelques minutes a alors été projeté, montrant le moment de l'inscription du phare lors de la 44^e session de l'Unesco à Fuzhou en Chine, le 24 juillet 2021. Près de dix mois plus tard, les applaudissements nourris dans la salle faisaient encore ressentir l'émotion de cet instant historique. Reprenant le fil de la réunion, Jean-Marie Calbet a tenu à rappeler que le dossier était sérieux, solide et fédérateur, entraînant ensemble les élus du territoire, les institutions locales et le grand

public. Le retentissement médiatique qui a suivi en est la preuve et « Cordouan a attiré du monde jusque dans l'arrière-saison ». Une chasse au trésor Terra Aventura a vu participer 10 150 personnes, avec leur smartphone à la recherche du Poi'z caché à l'arrière de la vedette Matelier. « La réussite de ce classement engage », a repris Jean-Marie Calbet. « Le phare de Grave est désormais le relais du phare de Cordouan et les travaux ont pris du retard » pour la réouverture du musée prévue début août, dont le chantier de rénovation avait été visité l'été dernier par la ministre de la Mer, Annick Girardin. La visite du phare de Grave restera donc partielle quelques mois encore avec un tarif modulé. Les expositions temporaires ou les deux nocturnes n'ont pas pu avoir lieu non plus. Concernant la vedette Matelier, aucun travail d'entretien n'a pu être réalisé, mais le conseil d'administration a approuvé le passage d'une entreprise spécialisée pour aspirer et traiter l'intérieur du bateau. Un nouveau logo a vu le jour, à la fois pour l'association et le musée, prenant la forme d'un colimaçon rappelant les marches d'escaliers des phares. Le compte rendu moral a été approuvé à l'unanimité, tout comme les comptes, laissant apparaître une gestion saine de l'association.

Les projets pour 2022

Les perspectives de l'année à venir tourneront principalement autour

de la réouverture complète du phare de Grave et du musée, pour lequel « il va falloir mettre les bouchées doubles » afin de tenir la date fixée début août. L'inauguration se tiendra à l'automne, sans plus de précision pour l'instant. En attendant, l'association espère organiser à nouveau une journée des adhérents au phare de Cordouan samedi 25 juin. Il est encore possible de s'inscrire car les 99 places seront attribuées, non pas dans l'ordre de réservation, mais selon des critères validés par le conseil d'administration. Les nuits du phare sont quant à elles prévues les 20 juillet et 11 août. La vedette Matelier a reçu un rapport alarmiste de l'expert missionné par la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) avec un montant de « travaux à effectuer pour la maintenir en bon état qui dépassent largement nos compétences, comme nos finances » prévient Jean-Marie Calbet. Des financements extérieurs seront donc à envisager. Cette année sera l'occasion de préparer le bicentenaire à venir de l'installation de la première optique expérimentale d'Augustin Fresnel au phare de Cordouan en 1823. Une série d'animations célébrera dignement l'événement, en partenariat avec l'association Phares de France, le Smiddest et l'Association internationale de signalisation maritime (AISM). Le secrétaire de l'AISM, Francis Zachariae, présent à cette réunion, a remis un trophée « en signe de reconnaissance pour le travail

accompli par l'association des phares de Cordouan et de Grave », créée en 1981.

La parole aux élus

Les élus se sont ensuite succédé au micro. Jacques Bidalun, maire du Verdon, a rappelé le plan de gestion à terre qui doit maintenant être mené. Franck Laporte, au nom de la communauté de communes, souhaite que les générations nouvelles participent à l'avenir du phare de Cordouan. Henri Sabarot, en tant que président du Parc naturel régional du Médoc, s'est enorgueilli que, dorénavant, trois sites du PNR soient inscrits à l'Unesco (la Basilique Notre-Dame-de-la-Fin-des-Terres à Soulac-sur-mer, le verrou Vauban à Cussac-Fort-Médoc et le phare de Cordouan au Verdon-sur-mer), tout en félicitant Pascale Got pour tout le travail fait en amont. La conseillère départementale du canton Sud-Médoc a tenu à rectifier et à associer à ces félicitations l'ensemble des équipes et institutions qui ont œuvré pendant dix ans pour le classement du phare. Enfin, Benoît Simian, député du Médoc a félicité l'ensemble du bureau de l'association et a rappelé les trois millions d'euros mobilisés par le ministère de la Mer pour le financement des travaux de rénovation, terminés il y a quelques semaines.

Gaël MOIGNOT